



MAIRIE DE FLEVILLE-DEVANT-NANCY

Accueil Collectif de Mineurs

18 rue du Château – 54710 FLEVILLE

Tél. 03.83.26.35.25 – Port. 06.37.54.91.22 - E.mail : acm@fleville.fr



FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

1. A retourner à l'accueil de la Mairie **en main propre** pour un traitement sous 8 jours ouvrés.
2. Vous recevrez ensuite un mail contenant les informations de connexion.
3. Compléter le dossier administratif via le portail familles.
4. Validation sous 8 jours ouvrés, par l'ACM, des renseignements saisis et des documents joints.
5. Si votre dossier est complet, vous avez accès au portail familles pour réserver vos prestations.

1. RENSEIGNEMENTS DU (DES) PARENT(S)

	PARENT 1 (Réfèrent*)	PARENT 2
NOM		
PRENOM		
N° ET VOIE		
CODE POSTAL ET VILLE		
ADRESSE MAIL		
INFORMATION(S) DIVERSES		

*L'adulte référent sera la personne responsable du dossier (extraction QF & adresse mail de contact) et de la facture. C'est également la personne contactée en premier en cas de problème (erreur d'inscription, maladie...).

A noter : En cas de famille recomposée, les beaux-parents seront à renseigner lors de l'inscription complète via le portail familles dans les personnes autorisées à récupérer l'enfant.

2. MANDAT SEPA

Si vous souhaitez bénéficier d'un prélèvement SEPA pour le règlement de vos factures de l'ACM, merci de remplir le document joint afférant et de fournir un RIB. L'engagement sera valable jusqu'à ce que la famille n'utilise plus les services de l'ACM (départ du dernier enfant de l'école de Fléville-devant-Nancy).

3. DOCUMENTS

Lors de l'inscription administrative complète, vous serez amené à télécharger un certain nombre de documents, **au format PDF et de bonne qualité**, sinon ils seront refusés. **Sans ces derniers, votre dossier ne sera pas validé et vous n'aurez pas accès aux réservations.**

4. REGIMES PARTICULIERS

L'ACM de Fléville-Devant-Nancy propose **4 types de repas** à sélectionner durant l'inscription administrative via le portail familles :

- Standard
- Sans Porc (SP)
- Végétarien = Sans Viande Sans Poisson (SVSP)
- PAI : Joindre immédiatement le PAI lors de l'inscription administrative.

Un rendez-vous avec la direction de l'ACM peut être requis en cas pathologies lourdes ou traitement contraignant afin de garantir une bonne transparence.

Un certificat médical pour toutes les **allergies** renseignées lors de l'inscription administrative complète via le portail familles doit être fourni.

5. AUTORISATIONS

Lors de l'inscription administrative, vous serez amené à autoriser l'ACM sur plusieurs données. Voici le détail de ces autorisations :

- Transport : en bus et par le directeur de l'ACM ou son adjointe. En cas de refus, l'enfant ne pourra pas participer aux sorties organisées par l'ACM. Il n'y aura pas de sommes défalquées.
- Droit à l'image : Prise de photos et de vidéos avec publication sur le guide pratique de l'ACM, le FIF, l'Est Républicain et la plateforme FAMMIES. Vous autorisez également la prise de photos par d'autres parents lors d'événements comme, par exemple, le spectacle de fin de centre.

6. SIGNATURE & CONSENTEMENT

En signant ce document vous **attestez** de :

- L'exactitude des informations renseignées sur ce document.
- Votre consentement pour les autorisations cochées lors de l'inscription administrative complète via le portail familles.
- Votre consentement pour que le(s) enfant(s) renseignés lors de l'inscription administrative via le portail familles participe(nt) aux activités de l'ACM.

En signant ce document vous vous **engagez** à :

- Saisir des informations exactes lors de l'inscription administrative complète via le portail familles.
- Consulter régulièrement vos mails. (L'ACM utilisera l'adresse mail du référant pour vous contacter).
- Respecter le règlement de l'ACM (disponible dans l'onglet « Vie quotidienne » puis « ACM » sur le site de Fléville-Devant-Nancy et sur le portail familles).
- A régler vos factures en temps et en heure.
- Télécharger les documents demandés en bonne qualité et au format PDF.
- Mettre à jour les informations en cours d'année scolaire avec les pièces justificatives le cas échéant.

Signature des parents renseignés précédée de la mention « Lu et approuvé » manuscrite :